

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE WESTBURY

RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
MARDI LE 6 AVRIL 2021 À 19 HEURES

PROCÈS-VERBAL de la réunion régulière, tenue par le conseil municipal de Westbury, le mardi 6 avril 2021 à 19 h et présidée par le maire Gray Forster. Le conseil de la municipalité du canton de Westbury siège en séance ordinaire ce 6 avril 2021 par téléconférence.

Sont présents à cet appel-conférence :

Présences: Siège no 1: Marcel Gendron
 Siège no 2: Réjean Vachon
 Siège no 3: Doris Martineau
 Siège no 4: Jean Martel
 Siège no. 5 : Sylvain Hébert
 Siège no 6: Pierre Reid

Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement.

Assiste également à la séance, la directrice générale et secrétaire-trésorier, madame Adèle Madore.

RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL

MARDI LE 6 avril 2021 à 19 hrs

ORDRE DU JOUR

Pensée : Il faut se fixer des buts avant de pouvoir les atteindre.

1.00 OUVERTURE ET CONSTAT DE QUORUM

2.00 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ©

3.00 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL ©

Assemblée ordinaire du 1^{er} mars 2021

Assemblée extraordinaire du 29 mars 2021

4.00 CORRESPONDANCES ©

Une liste de la correspondance reçue, pendant la période de mars 2021, est annexée à l'ordre du jour. Les copies remises aux membres du conseil sont indiquées par "c".

5.00 PÉRIODE DE QUESTIONS

6.00 DEMANDES ÉCRITES ET VERBALES

6.01 Adhésion au Conseil Sport Loisir de l'Estrie (CSLE) pour 2021-2022 (70\$)

6.02 Album des finissants 1/8 pages 35\$

7.00 RAPPORT : DES COMITÉS

7.01

8.00 TRÉSORERIE – COMPTES À PAYER ©

8.1 salaires du 1^{er} mars au 27 mars 2021 ©

Employés	10 439.51 \$	dépôt direct
Élus	10 260.15 \$	dépôt direct
achats listes ©		
2021-03C	11 219.14 \$	
2021-04A	80 950,27 \$	
2021-04B	35 304.02 \$	

8.2 Certificats disponibilité de crédits

dépôt rapports sec.-trés. et certificats faisant état des dépenses autorisées pendant la période de mars en vertu du règlement de délégation, art.96l CMQ.

9.00 ADOPTION DES RÈGLEMENTS

9.01

10.00 AVIS DE MOTION

11.00 AFFAIRES NON TERMINÉES

11.01 Distribution des arbres et écocentre mobile

À confirmer

11.02 Suivi de la demande d'étudiant pour la Patrouille verte

11.03 Terrain pour parc et terrain de jeux développement Godbout (milieux humides)

12.00 DÉPÔT DES RAPPORTS ET SUIVIS DE DOSSIERS

a) Conseil municipal/comités

Conseiller #1 Marcel Gendron : Salle municipale et Régie des Hameaux

Conseiller #2 Réjean Vachon : voirie et régie des incendies

Conseillère #3 Doris Martineau : famille et loisirs, sécurité civile

Conseillère #4 Jean Martel : Chambre de commerce et sécurité civile

Conseiller #5 Sylvain Hébert : voirie et régie des incendies

Conseiller #6 Pierre Reid : sécurité civile et voirie

Maire : MRC

b) Rapports – chef d'équipe

M. Yves Allaire dépose son rapport du mois de mars 2021 et travaux à faire en avril 2021

Achat d'un godet et d'une fourche pour la rétrocaveuse

c) Dépôt rapports – inspectrice en bâtiment

Dépôt de la liste des permis émis

d) Dépôt rapports – directrice générale et secrétaire-trésorière

Ouverture du poste de directeur général /directrice générale (échancier)

Renouvellement de l'assurance collective des employés

13.00 AFFAIRES NOUVELLES

13.01 Nomination du vérificateur pour l'année 2021

13.02 Réparation d'asphalte sur chemin Bassin Sud

13.03 Inscription au congrès FQM -conseil

13.04 Dépôt des états financiers se terminant au 31 décembre 2020

- 13.05 Demande de contribution financière pour la soirée du Gala des mérites 2021
- 13.06 Invitation à la 6^e édition de l'événement Marche/Cours pour le Haut – à suivre
- 13.07 Résolution pour la subvention de la compensation du programme d'aide à l'entretien du réseau routier local 2020 au montant de 120 960\$
- 13.08 Soumission abat poussière 2021
- 13.09 Demande au Fonds AgriEsprit de FAC -
- 13.10 Appui à l'organisme Unis pour la Faune (UPF)
- 13.11 Soumission pour remplacement ponceau chemin du rang 1 Est
- 13.12 Mandat à une firme d'ingénieurs pour le dossier chemin des Boisés
- 13.13 Embauche de la nouvelle directrice générale et secrétaire-trésorière
- 13.14 Autorisation de signer les chèques et effets bancaires
- 13.15 Nomination de la personne responsable de l'accès à l'information
- 13.16 Nomination de la directrice générale et secrétaire-trésorière auprès des services électroniques ClicSEQUR
- 13.17 Mandat général à la directrice générale et secrétaire-trésorière
- 13.18 Nomination de la directrice générale adjointe
- 13.19 Nomination inspecteur en bâtiment et environnement
- 13.20 Nomination du responsable de l'émission des constats d'infraction

14.00 INVITATIONS

14.01

15.00 VARIA

- 15.01 Intérêt à obtenir le gaz naturel pour nos installations au bureau et au marché
- 15.02 Entretien du marché public pour été 2021

16.00 PÉRIODE DE QUESTIONS

17.00 FERMETURE

ORDRE DU JOUR

RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL

MARDI LE 6 avril 2021 à 19 heures

1.00 OUVERTURE ET CONSTAT DE QUORUM

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT le décret numéro 222-2020 du 20 mars 2020 qui prolonge cet état d'urgence pour une période additionnelle de dix jours, soit jusqu'au 29 mars 2020;

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par voie téléphonique.

EN CONSÉQUENCE,

2021-068

résolution no 2021-068

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Pierre Reid
APPUYÉ par la conseillère Doris Martineau et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par voie téléphonique.

QUE cette assemblée soit déclarée ouverte avec constat de quorum et de la régularité de la convocation.

A D O P T É E

2.00 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT que chacun des membres a pris connaissance de l'ordre du jour de la présente séance, lequel est lu à haute voix;

2021-069

résolution no 2021-069

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Pierre Reid
APPUYÉ par la conseillère Doris Martineau et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE l'ordre du jour proposé aux membres de ce conseil soit accepté tel que soumis.

A D O P T É E

3.00 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 1^{ER} MARS 2021

2021-070

résolution no 2021-070

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Doris Martineau
APPUYÉ par le conseiller Réjean Vachon et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Une copie du procès-verbal a été remise à chacun des membres du conseil.

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire soit adopté tel que rédigé par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

A D O P T É E

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 29 MARS 2021

2021-071

résolution no 2021-071

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Marcel Gendron
APPUYÉ par le conseiller Jean Martel et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Une copie du procès-verbal a été remise à chacun des membres du conseil.

QUE le procès-verbal de la séance **extra**ordinaire soit adopté tel que rédigé par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

A D O P T É E

4.00 CORRESPONDANCE

Aucune correspondance seulement le Journal HSF.

5.00 PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

6.00 **DEMANDES ÉCRITES ET VERBALES**

6.01 **ADHÉSION AU CONSEIL SPORT LOISIR DE L'ESTRIE (CSLE) POUR 2021-2022 (70\$)**

2021-072

résolution no 2021-072

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Sylvain Hébert
APPUYÉ par la conseillère Doris Martineau et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité du canton de Westbury devienne membre du Conseil Sport Loisir de l'Estrie pour l'année 2021-2022 et paye la cotisation annuelle de 70\$ (taxes incluses).

A D O P T É E

6.02 **CONTRIBUTION À L'ALBUM DE FINISSANTS**

2021-073

résolution no 2021-073

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean Martel
APPUYÉ par le conseiller Pierre Reid et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité contribue un montant de 35\$ pour une publicité dans l'album des finissants 2020-2021 de la Polyvalente Louis St-Laurent.

A D O P T É E

7.00 **RAPPORT DES COMITÉS**

Rien à signaler.

8.00 **TRÉSORERIE – COMPTES À PAYER**

ATTENDU QUE la secrétaire-trésorière dépose les rapports faisant état des dépenses autorisées pendant la période du mois de mars 2020, ce, en vertu des règlements de délégation pour les employés municipaux, art. 961 CMQ.

2021-074

résolution no 2021-074

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Marcel Gendron
APPUYÉ par le conseiller Réjean Vachon et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'APPROUVER les salaires du mois de mars 2021 pour un montant de 20 699.66 \$, selon un rapport déposé par la secrétaire-trésorière;

Employés	10 439.51 \$	dépôt direct
Élus	10 260.15 \$	dépôt direct

D'APPROUVER les listes des comptes à payer totalisants :

achats listes	©
2021-03C	11 219.14 \$
2021-04A	57 704.36 \$
2021-04B	35 304.02 \$

D'AURORISER la secrétaire-trésorière à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit;

A D O P T É E

9.00 **ADOPTION DE RÈGLEMENT**

Aucun

10.00 **AVIS DE MOTION**

Aucun

11.00 **AFFAIRES NON TERMINÉES**

11.01 **DISTRIBUTION DES ARBRES ET ÉCOCENTRE MOBILE 2021**

En attente des nouvelles instructions

11.02 **SUIVI DE LA DEMANDE D'ÉTUDIANT POUR LA PATROUILLE VERTE**

J'ai reçu une candidature de l'Université de Sherbrooke une entrevue sera faite.

11.03 **TERRAIN POUR PARC ET TERRAIN DE JEUX DÉVELOPPEMENT
GODBOUT (MILIEUX HUMIDES)**

Que les démarches soient complétées auprès du notaire afin de faire l'acquisition du terrain pour parcs et terrain de jeux dans le développement Godbout selon la résolution 2021-028 adoptée le 1^{er} février 2021.

12.00 **DÉPÔT DES RAPPORTS ET SUIVIS DE DOSSIERS**

a) **Conseil municipal/comités**

Conseiller #1 Marcel Gendron : Régie des Hameaux, salle municipale et marché
Prochaine rencontre le 20 avril 2021

Conseiller #2 Réjean Vachon : voirie et régie des incendies
Réunion de la régie des incendies. Changement des bonbonnes pour les pompiers à même le budget d'opération, 106 000\$ pour 30 bonbonnes.

Conseillère #3 Doris Martineau : famille et loisirs
Pas de réunion en mars.

Conseillère #4 Jean Martel : sécurité civile et chambre de commerce
Rien de spécial

Conseiller #5 Sylvain Hébert : incendie et voirie
Prochaine assemblée en avril 2021.

Conseiller #6 Pierre Reid : voirie et sécurité civile
Rien de spécial

Maire : Rien de spécial
Rien de spécial

b) **Rapports – préposé en voirie**

M. Yves Allaire dépose son rapport du mois de mars 2021 et travaux à faire en avril 2021.

ACHAT D'UNE FOURCHE ET UN GODET POUR LA RÉTROCAVEUSE

2021-075

résolution no 2021-075

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Sylvain Hébert
APPUYÉ par le conseiller Pierre Reid et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser l'achat d'une fourche au coût de 2850\$ et un godet au coût de 2875\$ en plus des taxes applicables pour installer sur la rétrocaveuse.

QUE l'achat sera fait par le chef d'équipe de la compagnie CASE.

A D O P T É E

c) **Dépôt rapports – inspecteur en bâtiment**

Rapport des permis de mars – sera avec celui d'avril

d) **Dépôt rapports – directrice générale et secrétaire-trésorière**

Ouverture du poste de directeur général /directrice générale (échancier)

RENOUVELLEMENT DE L'ASSURANCE COLLECTIVE POUR LES EMPLOYÉS

2021-076

résolution no 2021-076

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean Martel
APPUYÉ par la conseillère Doris Martineau et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la municipalité du canton de Westbury autorise le renouvellement de l'assurance collective pour les employés selon la soumission déposée par la compagnie Sun Life du Canada et préparée par Le groupe SFGT.

A D O P T É E

13.00 **AFFAIRES NOUVELLES**

13.01 **NOMINATION DU VÉRIFICATEUR POUR L'ANNÉE 2021**

ATTENDU que conformément à l'article 966 du C.M., le conseil doit nommer un vérificateur externe pour au plus trois exercices financiers et que cependant, à la fin de son mandat, le vérificateur externe demeure en fonction jusqu'à ce qu'il soit remplacé ou nommé à nouveau.

2021-077

résolution no 2021-077

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réjean Vachon
APPUYÉ par le conseiller Sylvain Hébert et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton soit nommée vérificateur pour l'année 2021, et qu'il n'y a pas lieu d'en informer le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, attendu que le vérificateur externe nommé pour l'exercice à venir est celui qui a été en fonction pour l'exercice précédent.

A D O P T É E

13.02 **RÉPARATION D'ASPHALTE SUR CHEMINS DU BASSIN SUD**

La soumission de Pavage Estrie Beauce de l'année dernière sera maintenue. Les travaux seront faits aussitôt que les plans d'asphalte vont ouvrir.

13.03 **INSCRIPTION AU CONGRÈS FQM -CONSEIL**

Reporté à la prochaine séance régulière.

13.04 **DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS SE TERMINANT AU 31 DÉCEMBRE 2020**

2021-078

résolution no 2021-078

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean Martel
APPUYÉ par la conseillère Doris Martineau et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité accepte le dépôt des états financiers se terminant le 31 décembre 2020 par la firme Raymond Chabot Grant Thornton.

A D O P T É E

13.05 **DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE POUR LA SOIRÉE DU GALA DES MÉRITES 2021**

2021-079

résolution no 2021-079

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Marcel Gendron
APPUYÉ par le conseiller Pierre Reid et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser un montant de 60\$ pour la soirée du gala des mérites 2021 si ce dernier se tient et qu'une demande nous est adressée.

A D O P T É E

13.06 **INVITATION À LA 6^E ÉDITION DE L'ÉVÉNEMENT MARCHÉ/COURS POUR LE HAUT – DUDSWELL « REPORTÉ »**

Pas reçu d'informations

13.07 **RÉSOLUTION POUR LA SUBVENTION DE LA COMPENSATION DU PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL 2020**

ATTENDU que le ministère des Transports a versé une compensation de 120 960 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2020;

ATTENDU que les compensations distribuées au canton de Westbury visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe au canton;

2021-080

résolution no 2021-080

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Doris Martineau
APPUYÉ par le conseiller Sylvain Hébert et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la municipalité du canton de Westbury informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes,

dont la responsabilité incombe au canton, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

A D O P T É E

13.08 **SOUSSION FOURNITURE ABAT POUSSIÈRE**

ATTENDU que la municipalité prévoit acheter 60 000 litres de calcium en liquide pour l'été 2021;

ATTENDU que la municipalité a reçu trois soumissions :

COMPAGNIE	LIQUIDE
SOMAVRAC	0.3180 /litre
ENVIRO SOLUTIONS	0.2845/litre
SEL ICE CAT	0.291/litre

Tous les prix ne comprennent pas les taxes applicables.

2021-081

résolution no 2021-081

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réjean Vachon
APPUYÉ par le conseiller Marcel Gendron
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité de Westbury accepte la soumission de la compagnie Enviro solutions pour 60 000 litres de calcium en liquide au montant de 0.2845\$ du litre en plus des taxes applicables pour l'été 2021;

A D O P T É E

13.09 **DEMANDE AU FONDS AGRIESPRIT DE FAC -**

2021-082

résolution no 2021-082

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Sylvain Hébert
APPUYÉ par le conseiller Jean Martel et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité de Westbury autorise la directrice générale à présenter une demande de subvention dans le cadre du Fonds Agriesprit de FAC pour aider à l'installation d'une borne sèche dans le secteur de l'usine Bois Sélection et du développement Godbout.

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière Adèle Madore soit autorisée à signer pour et au nom de la municipalité les documents pertinents pour la demande de subvention.

A D O P T É E

13.10 **APPUI À L'ORGANISME UNIS POUR LA FAUNE (UPF)**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Westbury est une destination de choix pour les amateurs de chasse au chevreuil et que cette activité est un apport économique important;

CONSIDÉRANT QUE l'on constate une perte importante de la qualité des habitats fauniques entre autres dans les aires de confinement (**ravage**) par l'exploitation forestière au cours des dernières décennies;

CONSIDÉRANT QU'au Québec le dynamisme et la qualité de notre cheptel de chevreuils sont annuellement régulés par : la rigueur de nos hivers; le maintien d'habitats de qualité; la prédation; et par le type de prélèvement que l'on effectue par la chasse, lequel peut affecter l'équilibre des ratios mâle / femelle ;

CONSIDÉRANT QUE certaines modalités de gestion proposées dans le nouveau plan de gestion 2020-2027 ont suscité de nombreux irritants chez les chasseurs, les professionnels et l'industrie ;

CONSIDÉRANT QUE selon les estimations du Ministère, le nombre de permis de chasse au chevreuil vendus est passé d'environ 170000 en 2007 à 130000 en 2019. Cette baisse de près de 26 % du nombre de chasseurs entraîne automatiquement moins de retombées économiques pour les régions du Québec;

CONSIDÉRANT QU'UN des sondages réalisés par le ministère de la Faune, des Forêts et des Parcs en 2018 révèle qu'environ 72 % des chasseurs sont favorables à l'introduction de mesures règlementaires interdisant la récolte d'un mâle de moins de trois pointes d'un côté du panache (**RTL**);

CONSIDÉRANT QUE les experts et biologistes du Ministère ayant travaillé sur ce projet mentionnent, entre autres, que cette expérimentation de la restriction de la taille légale des bois chez le cerf de Virginie au Québec aura des résultats très positifs sur la qualité de la chasse, la clientèle des chasseurs, les populations de cerfs et sur le maintien d'une densité de cerfs biologiquement et socialement acceptable;

CONSIDÉRANT QUE

le Ministre de la Faune, des Forêts et des Parcs a le pouvoir discrétionnaire selon le 3e alinéa de l'article 55 de la loi sur l'aménagement durable du territoire forestier (chap. a-18.1) d'inviter à la table de gestion intégrée des ressources et du territoire, toute personne ou tout organisme qu'il estime nécessaire ;

POUR CES MOTIFS,

2021-083

résolution no 2021-083

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Doris Martineau

APPUYÉ par le conseiller Marcel Gendron et

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité de Westbury appuie l'organisme Unis Pour la Faune (**UPF**) et se joint à eux pour demander au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (**MFFP**) d'étendre l'expérimentation de la restriction de la taille légale des bois (**RTL**) chez le cerf de Virginie sur l'ensemble du territoire Québécois.

Qu'il soit inclus dans le plan de gestion actuel du cerf de Virginie (2020-2027) du MFFP d'autres mesures de gestion novatrices et adaptées aux particularités régionales. Les mesures préconisées par UPF , ont scientifiquement démontré qu'elles peuvent s'adapter aux différents types de territoire qu'ils soient agroforestier ou forestier et également s'appliquer aux différents niveaux de population de cerfs, qu'ils soient classifiés comme sous-optimal, optimal ou trop élevé.

QUE l'organisme Unis Pour la Faune (UPF) soit dorénavant appelé à participer et à collaborer à la Table de gestion intégrée des ressources et du territoire.

A D O P T É E

13.11 SOUMISSION POUR REMPLACEMENT PONCEAU CHEMIN DU RANG 1 EST

ATTENDU que la municipalité a mandaté la firme EXP pour préparer les plans et devis et procéder à l'appel d'offres sur le système électronique pour le remplacement du ponceau sur le chemin du rang 1 est ;

ATTENDU que la municipalité a reçu 14 soumissions;

2021-084

résolution no 2021-084

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Marcel Gendron
APPUYÉ par le conseiller Réjean Vachon
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la municipalité de Westbury accepte la soumission de la compagnie Gagnon et Frères Inc. au montant de 183 037.99 \$ incluant les taxes applicables.

QU'une rencontre soit prévue afin de déterminer le calendrier d'exécution et les modalités du devis de soumission.

QU'un mandat soit donné à la firme EXP pour la supervision et tout rapport concernant les travaux de remplacement du ponceau du 1^{er} rang Est au taux horaire.

A D O P T É E

13.12 MANDAT À UNE FIRME D'INGÉNIEURS /DOSSIER CHEMIN DES BOISÉS

ATTENDU que le dossier du chemin des Boisés pour la construction a été donné à la firme d'ingénieurs EXP par l'entreprise Excavation Stéphane Nadeau Inc. ;

ATTENDU que la firme EXP travaille habituellement pour la municipalité de Westbury;

ATTENDU qu'il est convenu dans le protocole d'entente avec le promoteur que la municipalité doit posséder des ingénieurs différents de l'entrepreneur pour l'application de la réglementation et de la surveillance au frais de l'entrepreneur;

2021-085

résolution no 2021-085

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean Martel
APPUYÉ par la conseillère Doris Martineau et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière mandate une firme d'ingénieurs différente de celle de l'entrepreneur, lui fait parvenir les plans préparés par EXP pour la construction du chemin des Boisés.

QU'une demande soit faite à M. Lauréat Thériault s'il veut accompagner la firme choisie étant donné qu'il a travaillé sur le dossier depuis le début des travaux faits par Excavation Stéphane Nadeau Inc.

A D O P T É E

13.13 EMBAUCHE DE LA NOUVELLE DIRECTRICE GÉNÉRALE

2021-086

résolution no 2021-086

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Marcel Gendron
APPUYÉ par le conseiller Jean Martel et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE procéder à l'embauche de Madame Nathalie Audet au poste de directrice générale et secrétaire-trésorière selon les conditions prévues au contrat de travail à partir du 3 mai 2021;

D'autoriser le maire à signer pour et au nom de la municipalité de Westbury ledit contrat.

A D O P T É E

13.14 AUTORISATION DE SIGNER LES CHÈQUES ET EFFETS BANCAIRES

2021-087

résolution no 2021-087

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Pierre Reid
APPUYÉ par le conseiller Sylvain Hébert et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière, Madame Nathalie Audet, à signer les chèques et autres effets bancaires à compter du 3 mai 2021.

A D O P T É E

13.15 NOMINATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DE L'ACCÈS À L'INFORMATION

2021-088

résolution no 2021-088

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Marcel Gendron
APPUYÉ par la conseillère Doris Martineau et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE nommer la directrice générale et secrétaire-trésorière, Madame Nathalie Audet comme personne responsable de l'application de la Loi sur l'accès aux documents des organismes et sur la protection des renseignements personnels.

A D O P T É E

13.16 NOMINATION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE AUPRÈS DES SERVICES ÉLECTRONIQUES CLICSEQR

2021-089

résolution no 2021-089

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean Martel
APPUYÉ par le conseiller Réjean Vachon et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser directrice générale et secrétaire-trésorière, Madame Nathalie Audet à signer tous les documents requis pour l'inscription, la modification et les communications en provenance ou vers Revenu Québec concernant clicSÉQR.

A D O P T É E

13.17 MANDAT GÉNÉRAL À LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

CONSIDÉRANT que dans le cadre de ses activités courantes la Municipalité du canton de Westbury entretient des relations avec divers organismes gouvernementaux tels que : le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, la MRC du Haut St-François, le Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, la Commission de protection du territoire agricole, le Ministère des Transports du Québec, le Ministère du Revenu du Québec et revenu Canada, le directeur général des élections;

2021-090

résolution no 2021-090

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réjean Vachon
APPUYÉ par le conseiller Jean Martel et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière, Madame Nathalie Audet, à signer tous les documents nécessaires dans le cadre des activités courantes de la municipalité.

A D O P T É E

13.18 NOMINATION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE

CONSIDÉRANT la rentrée en poste de la nouvelle Directrice générale le 3 mai 2021, le conseil considère que le maintien en poste de la directrice générale est nécessaire afin d'assurer une bonne transition des dossiers et suivi des affaires de la municipalité;

2021-090

résolution no 2021-090

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Marcel Gendron
APPUYÉ par le conseiller Jean Martel et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE nommer Adèle Madore à titre de Directrice générale adjointe à partir du 3 mai et qu'elle conserve tous ses pouvoirs ainsi que ses conditions de travail jusqu'à ce que le conseil en décide autrement sur recommandation de la nouvelle directrice générale, Mme Nathalie Audet.

A D O P T É E

13.19 NOMINATION INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET ENVIRONNEMENT

2021-091

résolution no 2021-091

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Sylvain Hébert
APPUYÉ par la conseillère Doris Martineau et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE nommer André Rancourt comme Officier municipal en bâtiments et en environnement (inspecteur municipal) comme responsable d'appliquer et de faire respecter les règlements d'urbanisme adoptés par la Municipalité (règlement de zonage, règlement de lotissement, règlement de construction, règlement sur les conditions d'émission des permis de construction, règlement sur les permis et les certificats, etc.), les règlements liés à la sécurité, la paix et le bon ordre adoptés par la Municipalité (règlement général), de même que le Règlement régissant les matières relatives à l'écoulement des eaux des cours d'eau de la MRC du Haut Saint-François, le Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.22), le Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (Q-2, r.35.2);

QUE M. Rancourt est embauché selon une entente et selon ses disponibilités et pourra être présent au bureau les lundis jusqu'à ce que le poste soit comblé.

A D O P T É E

13.20 NOMINATION DU RESPONSABLE DE L'ÉMISSION DES CONSTATS D'INFRACTION

ATTENDU QUE l'Officier municipal en bâtiments et en environnement (inspecteur municipal) est responsable d'appliquer et de faire respecter les règlements d'urbanisme adoptés par la Municipalité (règlement de zonage, règlement de lotissement, règlement de construction, règlement sur les conditions d'émission des permis de construction, règlement sur les permis et les certificats, etc.), les règlements liés à la sécurité, la paix et le bon ordre adoptés par la Municipalité (règlement général), de même que le Règlement régissant les matières relatives à l'écoulement des eaux des cours d'eau de la MRC du Haut Saint-François, le Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.22), le Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (Q-2, r.35.2);

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite autoriser l'Officier municipal en bâtiments et en environnement (inspecteur municipal) à délivrer pour et au nom de la Municipalité des constats d'infraction pour toute infraction à ces règlements;

2021-092

résolution no 2021-092

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réjean Vachon

APPUYÉ par le conseiller Pierre Reid et

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'AUTORISER l'Officier municipal en bâtiments et en environnement (inspecteur municipal) à délivrer pour et au nom de la Municipalité des constats d'infraction pour toute infraction à l'un ou l'autre des règlements d'urbanisme adoptés par la Municipalité (règlement de zonage, règlement de lotissement, règlement de construction, règlement sur les conditions d'émission de permis de construction, règlement sur les permis et les certificats, etc.);

D'AUTORISER l'Officier municipal en bâtiments et en environnement (inspecteur municipal) à délivrer pour et au nom de la Municipalité des constats d'infraction pour toute infraction à l'un ou l'autre des règlements liés à la sécurité, la paix et le bon ordre adoptés par la Municipalité (règlement général).

D'AUTORISER l'Officier municipal en bâtiments et en environnement (inspecteur municipal) à délivrer pour et au nom de la Municipalité des constats d'infraction pour toute infraction au *Règlement régissant les matières relatives à l'écoulement des eaux des cours d'eau de la MRC du Haut St-François*.

D'AUTORISER l'Officier municipal en bâtiments et en environnement (inspecteur municipal) à délivrer pour et au nom de la Municipalité des constats d'infraction pour toute infraction au *Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.22)*,

D'AUTORISER l'Officier municipal en bâtiments et en environnement (inspecteur municipal) à délivrer pour et au nom de la Municipalité des constats d'infraction pour toute infraction

A D O P T É E

RÉSOLUTION POUR LE DÉPÔT DE LA PROGRAMMATION DE LA TECQ 2019-2023 VERSION 2

Attendu que :

- La municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe

sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;

- La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

2021-093

résolution no 2021-093

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Marcel Gendron
APPUYÉ par la conseillère Doris Martineau et

Il est résolu que :

- La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- La municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;
- La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux version n° 02 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;
- La municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;
- La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvés par la présente résolution.
- La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux version n° 02 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques.

La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux version n° 02 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

ADOPTÉ

14.00 **INVITATIONS**

Aucune

15.00 **VARIA**

15.01 Intérêt à obtenir le gaz naturel pour nos installations au bureau et au marché

Le conseil pense que l'utilisation du gaz naturel dans nos installations ne serait pas rentable.

15.02 ENTRETIEN MARCHÉ PUBLIC POUR ÉTÉ 2021

L'embauche d'une personne pour faire le ménage de la bâtisse du marché public et sera payable par le fonds restant du marché de l'année 2019.

16.00 **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune

17.00 **FERMETURE**

ATTENDU QUE tous les sujets portés à l'ordre du jour de cette séance, ayant fait l'objet de discussions et de résolutions le cas échéant, ont été traités;

2020-092

résolution no 2020-092

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean Martel
APPUYÉ par la conseillère Doris Martineau et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la séance soit fermée;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

L'assemblée est levée à 19:45 heures.

Je, soussignée, certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées dans les résolutions émises dans la présente assemblée.

Directrice générale et secrétaire-trésorière

.....
Adèle Madore

MAIRE De Westbury

Directrice générale et secrétaire-trésorière

Gray Forster

Adèle Madore